



# Rapport d'Activités



**Association YA TCHEGBO  
2022**

## Contenu

|       |    |
|-------|----|
| I.    | 1  |
| II.   | 3  |
| III.  | 15 |
| IV.   | 16 |
| V.    | 17 |
| VI.   | 18 |
| VII.  | 18 |
| VIII. | 20 |
| IX.   | 21 |

## I. RAPPORT MORAL

Chers Partenaires, Adhérents et Donateurs,

Ya Tchegbo agit auprès des personnes les plus vulnérables au Bénin. En cohérence avec les politiques publiques, l'association s'est attachée plus particulièrement à l'accueil, la mise à l'abri et l'accompagnement des femmes victimes de violence.

Ouvert en 2021, le centre d'hébergement de DEDO a connu en 2022 une année pleine et entière de fonctionnement :

***29 femmes et 54 enfants ont été accueillis, mis à l'abri, soignés et accompagnés.***

L'engagement de chacun dans le projet Ya Tchegbo prend tout son sens dans ce rapport d'activité.

Après toutes ces années, le centre d'accueil de DEDO existe et ce sont des femmes et des enfants, certains nés au cours du séjour qui ont pu profiter de ce temps de répit pour (re) prendre le cours d'une vie plus apaisée.

Les activités de la ferme permettent de proposer une alimentation de qualité à nos bénéficiaires qui, par ailleurs, participent aux récoltes. La ferme s'est structurée et la production s'optimise.

L'association Ya Tchegbo est devenue un acteur majeur de la lutte contre les violences basées sur le genre au Bénin. En 2022 notons la signature de l'accord de partenariat avec Terres Rouges, une association Belge qui œuvre auprès des sans domicile et tout particulièrement auprès des jeunes femmes ; l'invitation du maire de Calavi à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes ; la visite du centre intégré de prise en charges des violences basées sur le genre, partenaire essentiel de la lutte contre les violences et surtout la mise à disposition gratuitement d'une maison par la mairie de Cotonou pour 10 ans et qui sera d'ici fin 2023 un nouveau centre d'accueil d'urgence pour les femmes et leurs enfants.

Le soutien financier d'ENABEL, coopération belge va permettre de rénover cette maison et celui des ambassades de France et des Pays Bas son fonctionnement.

Le centre d'accueil d'urgence de SURU LERE ouvrira d'ici fin 2023 et accueillera des femmes et leurs enfants, cette offre d'urgence en milieu urbain vient en complémentarité de celle du centre de DEDO.

Il faut beaucoup d'obstination, d'engagement pour mener un tel projet en quelques années...Je voudrais remercier tout particulièrement Karine Bonnifait, qui a pensé, porté Ya Tchegbo depuis le début et qui aujourd'hui en poursuit le développement en tant que chargée de mission.

Il y a derrière ces résultats bien des embûches, des reports, des déceptions et du travail au Bénin et ici en France avec les membres du Conseil d'Administration engagés et motivés.

Merci à tous les bénévoles béninois qui tout au long de l'année ont proposé aux femmes et aux enfants de nombreuses activités, des concerts, des spectacles, qui ont animé et égayé le quotidien du centre. Vous avez pu suivre tout cela au fil de nos newsletters.

Merci à nos 3 « missionnaires » qui lors de leur mission en fin d'année ont impulsé un nouvel élan dont 2023 se fait le reflet.

***Ya tchegbo est un projet en plein essor, il a besoin de bénévoles motivés pour poursuivre l'aventure, alors n'hésitez pas à nous rejoindre ici en France ou au Bénin.***

*Le temps de l'assemblée générale est un temps pour saluer nos bénévoles, nos donateurs, nos adhérents ... sans votre soutien et votre implication rien n'est possible.*

*Soyez-en tous chaleureusement remerciés.*

La Présidente

## **II. L'ANNEE 2022 AU CHRS ET A LA FERME**

### **1. Bilan CHRS DEDO (réalisé par l'éducatrice spécialisée)**

## **Accompagnement éducatif au CHRS année 2022**

En Afrique les violences basées sur le genre sont très répandues et concernent souvent les femmes et jeunes filles vivant dans les milieux ruraux et de conditions précaires.

Au Bénin, les violences contre les jeunes filles et les femmes demeurent un phénomène social pour lequel les organismes publics et privés luttent afin d'obtenir de meilleures conditions de vie pour celles-ci.

C'est dans cette optique qu'a été créé au Bénin en décembre 2020, le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS – YATCHEGBO) qui a pour objectif principal de lutter contre les violences basées sur le genre par la mise à l'abri et l'accueil des femmes victimes de violences.

Le bilan des activités du CHRS –YATCHEGBO au cours de l'année 2022 se déroule en deux temps, le contexte d'intervention suivi d'un bilan qualitatif et quantitatif des activités menées au cours de l'année 2022 permettant d'envisager les perspectives futures.

## **Contexte d'intervention**

Le centre CHRS –YATCHEGBO, créé au Bénin en décembre 2020, ayant son siège à Dédô dans la commune d'Abomey - Calavi a pour objectif principal la lutte contre les violences faites aux femmes. Il intervient aussi pour accueillir et mettre à l'abri de façon inconditionnelle les femmes victimes de violences ainsi que leurs enfants. Le centre CHRS-YATCHEGBO favorise également l'insertion socio-professionnelle des femmes qu'il accueille.

Au cours de l'année 2022, le CHRS dans sa dynamique de lutter contre les violences basées sur le genre a mené plusieurs interventions auprès des femmes en absence de toit suite à une exclusion du milieu familial, en conflit familial, en violence conjugale, mariage forcé, viol et violences financières.

## **Bilan quantitatif**

**Le CHRS dans l'exercice de ses activités accueille des femmes venant de plusieurs horizons qui sont pour la plupart orientées vers le centre par des ONG et des Centres de Promotion Sociale (CPS) travaillant en partenariat avec le CHRS.**

## **Typologie du public accueilli**

La typologie des femmes accueillies se présente comme suit :

- **29 femmes âgées de 18 à 50 ans**

| Age       | 18 – 25 | 25 - 30 | 30 – 35 | 35 – 40 | +40 | Total |
|-----------|---------|---------|---------|---------|-----|-------|
| Effectifs | 12      | 8       | 4       | 0       | 5   | 29    |

- **54 enfants âgés de 0 à 17ans**

| Age       | 0 -1 | 1-3 | 3 – 6 | 6 – 10 | +10 | Total |
|-----------|------|-----|-------|--------|-----|-------|
| Effectifs | 17   | 12  | 7     | 7      | 11  | 54    |

Les femmes accueillies au centre ont été orientées par les CPS, CALVIF, Terre Rouge, l'OCPM, les Centres de Santé, la DDASM

| Origine de la demande | CPS | CALVIF | Terre Rouge | OCPM | Centre de Santé | DDASM | Total |
|-----------------------|-----|--------|-------------|------|-----------------|-------|-------|
| Effectifs             | 14  | 4      | 6           | 2    | 2               | 1     | 29    |

### **Les activités menées**

Pour une insertion sociale et professionnelle adéquate les femmes accueillies au sein du CHRS – YATCHEGBO bénéficient de plusieurs activités socio-éducatives et professionnelles que sont :

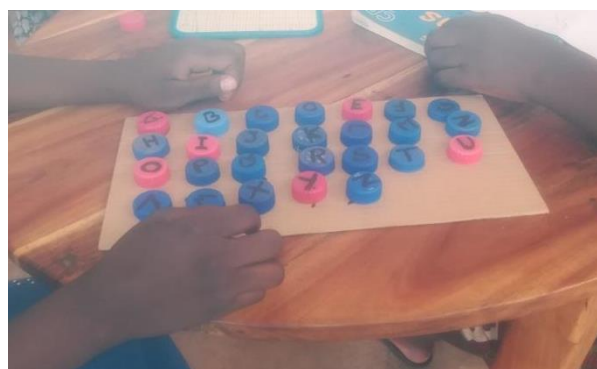
#### **A. Les activités socio-éducatives**

- **Coloriage**
- **Sensibilisation**
- **Peinture**
- **Bricolage**
- **Jeux ludiques**
- **Dessin**

| Activités socio-éducative | Coloriage | Sensibilisation | Peinture | Bricolage | Jeux ludiques | Dessin |
|---------------------------|-----------|-----------------|----------|-----------|---------------|--------|
| Nombre de participantes   | 24        | 24              | 20       | 20        | 23            | 22     |

#### **B. Les formations**

- **Cuisine**
- **Savonnerie**
- **Couture**
- **Alphabétisation**
- **Perlage**
- **Jardinage, maraîchage**



| Formations              | Alphabétisation | Couture | Cuisine | Perlage | Savonnerie | Jardinage |
|-------------------------|-----------------|---------|---------|---------|------------|-----------|
| Nombre de participantes | 24              | 18      | 23      | 23      | 21         | 22        |

Ces activités permettent aux femmes une meilleure insertion sociale et professionnelle tout en les aidant à acquérir des compétences en effectuant des activités génératrices de revenus dans un but d'autonomisation partielle ou complète.

Au cours de l'année 2022 plusieurs femmes et leurs enfants ont reçu au moins une fois une assistance sanitaire comme l'indique le tableau ci-dessous.

| Maladie  | Problèmes cutanés | Problème de vision | Infections | Blessures | Suivi de grossesse | Vaccination |  |
|----------|-------------------|--------------------|------------|-----------|--------------------|-------------|--|
| Effectif | 11                | 2                  | 20         | 3         | 8                  | 0           |  |

### **Bilan qualitatif**

Le bilan qualitatif de l'année 2022 se présente comme suit :

#### **Accueil**

Les bénéficiaires à leur arrivée sont automatiquement prises en charge par l'éducatrice spécialisée. Le premier contact avec elle, s'effectue avec un maximum de soins afin d'amorcer une mise en confiance progressive. Cette année, nous avons accueilli au CHRS vingt-neuf (29) femmes avec lesquelles nous facilitons l'accueil, l'installation et l'intégration au groupe en harmonie avec l'aide des anciennes.

#### **Prise en charge éducative**

**L'éducation à la vie sociale** est une activité essentielle dans l'accompagnement des femmes victimes de violences.

Ainsi nous avons remarqué que plusieurs des femmes accueillies se négligent et n'adoptent pas une bonne hygiène. Pour y remédier des séances de sensibilisation ont été organisées pour leurs permettre d'acquérir une meilleure hygiène corporelle et les amener à maintenir les lieux de vie dans un bon état de salubrité.

**Ces séances de sensibilisation permettent aux femmes de retrouver une estime de soi et une restauration de leur dignité.**

**Les activités socio-éducatives** telles que le coloriage, la cuisine, le dessin, la peinture, les jeux, le bricolage etc..., **contribuent au développement de la concentration, l'attention, et favorisent la capacité à travailler en groupe.** Ces activités les aident à développer l'esprit de créativité et leur permettent dans le même temps de se socialiser tout en acquérant de nouvelles connaissances et compétences.

C'est aussi l'occasion pour elles de s'occuper et d'oublier un tant soit peu les situations qu'elles traversent.

Au cours des ateliers, l'observation est l'une des activités phares. Elle nous permet non seulement d'observer, d'analyser leurs comportements en groupe mais aussi d'intervenir dans leur vie quotidienne et les amener à réfléchir sur certains de leurs comportements.

**Des entretiens individuels avec les femmes sont aussi organisés, pour nous permettre de faire le point sur leur situation et parcours depuis leur lieu de résidence jusqu'au centre.** De ces séances d'entretien émergent des demandes telles que :

- **L'accompagnement dans la résolution des situations qui sont à la base de leur départ du domicile,**

- **L'aide à l'autonomisation,**
- **La restauration des liens familiaux,**
- **La formation professionnelle, etc.**

Sur cette base, avec les bénéficiaires nous définissons ensemble les objectifs de leurs nouveaux projets de vie.

### **Groupes de parole**

Au centre nous organisons également des groupes de paroles avec les femmes. Durant ces séances les femmes s'expriment sur leur situation de vie sociale au centre et sur des décisions à prendre pour un bon fonctionnement de la vie au quotidien du centre.

De leurs récits émergent diverses problématiques (conflits; disparition d'effet personnel; bagarre et autres...). Ces problématiques servent souvent de thématiques pour les sensibilisations.

Les thèmes de sensibilisations peuvent émerger de toute situation abordée lors des entretiens individuels ou des situations relatives à des faits de société pouvant impacter les femmes.

Au cours de l'année 2022, nous avons abordé **plusieurs thèmes tels que la «cherté » de la vie, la bonne éducation, le code de vie du centre, la vie en communauté, les violences faites aux femmes, le châtiment corporel des enfants etc...**

### **Ferme écoresponsable**

Des activités comme le jardinage et l'élevage sont organisées à la ferme.

**Les objectifs de ces activités sont de permettre aux femmes d'acquérir des compétences techniques qui leurs seront nécessaires dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage et de « vider » leur trop plein d'énergie.**

Grâce à cette activité, elles peuvent apprendre à avoir la patience, l'esprit d'équipe et la bonne camaraderie. C'est l'occasion pour elles de se transcender dans un cadre sain et convivial.

La ferme permet de ravitailler le centre en produits vivriers **bio** comme la tomate, le piment, le gingembre, les œufs, le poisson, les légumes, le maïs, l'oignon, la viande de poulet, la noix de palme, les haricots etc...

Aussi certains des produits de la ferme sont commercialisés et constituent également une source de revenu pour le financement des activités de la ferme.

### **Travail avec les partenaires**

Pour une meilleure appréhension de notre cible et pour plus d'efficacité dans nos actions, notre travail se fait en **synergie d'action avec nos partenaires**. Nous avons reçu au CHRS plusieurs visites de plusieurs de nos partenaires pour l'évaluation des situations des bénéficiaires orientées par ces derniers, pour la préparation du départ des bénéficiaires, pour la réception des dons et des suivis conjoints.

Nous avons eu à nous déplacer à plusieurs occasions pour rencontrer nos partenaires pour une meilleure collaboration. Afin de développer la communication et la visibilité du centre nous avons également **participé aux activités organisées par ces derniers comme :**



- **Marche de protestation organisée par CALVIF,**
- **Réunion des chefs CPS du département du Mono en Mars**
- **Atelier régional DDSR organisé par Enabel, SOCIAL WATCH BÉNIN et ASSOPIIL**

### **L'accompagnement vers le soin**

En cas de maladie les femmes et leurs enfants sont conduits soit au dispensaire ou à la maternité dont nous dépendons, soit si la situation sanitaire le nécessite, à l'hôpital le plus proche (structure privée) soit à l'hôpital de zone d'Abomey Calavi ou encore le CNHU de Cotonou. Après consultation, un traitement est souvent prescrit afin de les aider à recouvrir leur santé

Avec l'aide de la maîtresse de maison nous faisons le suivi de la prise des comprimés avec les femmes. Le centre dispose d'une boîte à pharmacie pour les premiers soins.

**Au cours de l'année 2022 le centre a été confronté aux problèmes sanitaires suivants :**

- **Les infections**
- **Les problèmes cutanés**
- **Les blessures**
- **Les problèmes d'yeux**
- **Les suivis de grossesse**
- **Les vaccinations**

A travers ces cas de maladie nous sensibilisons les femmes et les enfants sur l'hygiène, les bons comportements pour prévenir les maladies.

### **Difficultés**

Nous sommes confrontés à plusieurs difficultés que sont

- **Les conflits entre les femmes elles-mêmes**
- Le non-respect du code de vie par certaines femmes
- Le manque d'hygiène de certaines femmes
- L'usage du châtiment corporel de certaines femmes sur leurs enfants
- Les injures et autres écarts de langage des femmes envers les salariés
- Le départ non préparé de certaines femmes
- ***L'insuffisance de ressources humaines dans le domaine de la gestion du centre (animateur, maîtresse de maison, infirmière)***
- ***Le manque de matériels (Ordinateur, clé USB, imprimante, photocopieuse)***
- ***Le manque de moyens de déplacement***

### **Perspectives**

Pour un meilleur fonctionnement du centre et l'atteinte des objectifs nous suggérons :

- **Un élargissement de la collaboration avec les partenaires**
- **Une scolarisation le plus tôt possible des enfants en âge de l'être**
- Le développement de la patience chez les femmes
- L'organisation d'un meilleur départ des femmes

- Le maintien d'une relation de collaboration avec les écoles où sont inscrits les enfants
- **L'éducation des femmes sur la notion de vie en communauté**
- La mise en place de plus d'ateliers de formation et d'activités génératrices de revenus

## Conclusion

Il faut retenir que le centre a permis au cours de l'année 2022, à un grand nombre de femmes d'être à l'abri de la violence conjugale et autres maux dont elles sont victimes.

Mais il est urgent aussi que le CHRS développe une nouvelle dynamique pour mieux assister un plus grand nombre de bénéficiaires afin de permettre à toutes ces femmes victimes de violences de bénéficier d'une assistance leur permettant d'être à l'abri des différentes violences dont elles sont victimes.

**L'implantation d'une infirmerie au sein du CHRS, serait une amélioration remarquable, car elle permettrait aux bénéficiaires d'être efficacement soignées sur place.**

***« Il faut noter que le centre fait face à des difficultés qui freinent son progrès et l'une de ces difficultés est actuellement l'insuffisance de moyens matériels et de ressources humaines ».***

## 2. Point d'intervention psychologique (réalisé par la psychologue)

Les Violences Basées sur le Genre (VBG) prennent de l'ampleur dans le monde entier. Le Bénin, pays en voie de développement enregistre également des victimes dont le vécu douloureux impose **une prise en charge voire un accompagnement psychologique**. C'est l'une des missions que s'est assignée l'association Ya Tchegbo à travers son projet d'accueil de femmes victimes de VBG, effectif depuis 2019.

Ainsi, pour le compte de l'année 2022, le Centre d'accueil, d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) sise à Dédo dans la commune d'Abomey Calavi, a accueilli dans ses locaux, un effectif total de 29 femmes dont 2 célibataires sans enfants. La plus jeune est âgée de 18 ans et celle plus âgée de 48 ans.

Elles ont quitté différents horizons dont les départements de références sont : le Littoral, l'Atlantique, le Mono, le Plateau et l'Ouémé. La majorité d'entre elles sont originaires du Sud Bénin. Précisons aussi que 8 des femmes étaient enceintes mais n'ont pu être protégées par leur famille respective.

**Ces femmes ont été reçues individuellement pour des entretiens psychologiques et selon les problématiques et l'intensité des répercussions psychologiques**, certaines étaient vues une fois par semaine, d'autres par quinzaine ou deux fois dans la semaine. Cette fréquence nous a permis de dénombrer **88 entretiens psychologiques de durée moyenne de 25 minutes. De plus, 13 groupes de paroles ont été faits, des fois incluant certains de leurs enfants.**

Les problématiques identifiées et travaillées partiellement tournent autour de :

- manque d'estime de soi,
- manque de confiance en soi,
- manque d'affirmation de soi,
- difficultés relationnelles tant en famille (parents proches ou belle-famille) qu'au CHRS,
- difficultés d'orientation professionnelle,

- **difficultés en lien au rejet, abandon ou stigmatisation de la part des familles et proches,**
- **anxiété liée au retour en famille,**
- **des questionnements liés à la continuité de l'activité professionnelle entamée au CHRS.**

Toutefois, il est important de préciser que certaines situations se sont imposées à nous et ont nécessité une intervention particulière ; il s'agit :

- des fugues au CHRS (5 femmes)
- référence en soins psychiatriques (1 femme)
- référence à l'OCPM (1 femme présentée au procureur pour maltraitance de ses enfants et dont leur garde lui a été retirée).
- référence à l'institut de la femme (1 femme n'ayant pas intégré le CHRS mais aidée)
- refus de rester dans le CHRS et non-respect du règlement intérieur (7 femmes)
- tentative de réinsertion familiale (3 femmes avec lesquelles le contact est toujours maintenu).

Pour finir, mentionnons les cas des femmes pour lesquels des entretiens ont été faits mais qui n'ont pu intégrer le CHRS pour des motifs indépendants de notre volonté. Il s'agit de 8 cas exposés dans le tableau ci-après :

| N° | Identifiant       | Problématique                                                    | Zone de résidence  | Structure de référence          | Motif de non intégration du CHRS                                               |
|----|-------------------|------------------------------------------------------------------|--------------------|---------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| 1  | Dame Jeanne       | Recherche de l'aide pour sa fille souffrant de maux d'yeux       | Cotonou/ akpakpa   | Nutritionniste HZ Abomey calavi | Pas de VBG                                                                     |
| 2  | Dame assimatou    | Abandonnée avec son enfant drépanocytaire par son mari           | Cotonou/ suru lere | Cps suru lere                   | A refusé voulant assistance financière ponctuelle                              |
| 3  | Dame Aicha        | Abandonnée par l'auteur de sa grossesse                          | Cotonou/ Houéyiho  | Cps gbégamey                    | A prétexté récupérer ses effets auprès de connaissance mais n'est plus revenue |
| 4  | Dame x            | Non identifiée mais notion de VBG selon cps kpomassè             | Kpomassè           | Cps kpomassè                    | Non planifié par le cps kpomassè                                               |
| 5  | Dame djiboutienne | Situation avérée de vbg et nécessité de mise à l'abri temporaire | Calavi/ Tankpè     | Ong CALVIF                      | Aidée à la résolution de la situation par l'INF et l'OCPM                      |

|   |           |                                                             |                |                               |                                                           |
|---|-----------|-------------------------------------------------------------|----------------|-------------------------------|-----------------------------------------------------------|
| 6 | Dame      | Notion de vbg : abus sexuel/ situation au tribunal          | Porto novo     | CIPC Cotonou                  | A désisté pour raison d'inconfort au CHRS                 |
| 7 | Dame      | Notion de vbg d'après l'AS de l'HZ abomey calavi            | calavi         | AS hôpital de zone calavi     | a demandé assistance financière                           |
| 8 | Dame Ruth | A été abandonnée avec sa fille souffrant d'IMC par son mari | Calavi/ godmey | Handicap Bénin par l'AS de zè | Besoin d'aide financière et de verticaliseur siège adapté |

### 3. **Bilan de la ferme agro écologique** (réalisé par le responsable agricole)

Ya Tchegbo, association franco-béninoise dispose d'une **ferme agro-écologique pour la formation des résidentes du CHRS (Centre d'hébergement et de Réadaptation Sociale) et l'autosuffisance alimentaire des femmes en son sein.**

Plusieurs activités de formation, de sensibilisation et d'innovation pour le développement en milieu rural sont conduites par celle-ci.

L'année 2022 est marquée par la **performance et l'investissement pour améliorer les résultats antérieurs de l'association.** De la formation aux activités de production, il est étendu une idée d'amélioration profonde des processus pour une gestion efficiente des ressources mobilisables et déjà mobilisées.

Le premier semestre de cette année 2022 nous a **permis d'asoir une planification agricole pouvant améliorer autant la production végétale qu'animale au sein de l'association.**

Suite aux stages de formation effectués dans des fermes agricoles dont la Ferme de Sain, cette période semestrielle a permis d'amorcer les activités planifiées dans divers domaines. Le soutien technique et en semences de **Bénin Semences** nous a permis d'expérimenter différentes variétés de cultures. Les activités ont progressivement démarré suivant la validation de certains budgets avec une période d'installation des différentes productions mais aussi une phase de formations agricoles pour les femmes bénéficiaires.

Le présent rapport fait le point des différentes activités déroulées à la ferme au cours de l'année 2022.

#### **Description des activités réalisées**

##### **Planifications**

| N° | Description des activités                | Résultats obtenus     | Observation                                     |
|----|------------------------------------------|-----------------------|-------------------------------------------------|
| 01 | Planification des organigrammes agricole | Organigramme planifié | Organigramme mis à disposition de la hiérarchie |

## Activités agricoles, suivis et rapports

### Productions maraîchères

|    | Productions agricoles                 | Niveaux d'activité                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Observations                                                                                                                        | Résultats                                          |
|----|---------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| 02 | Mise en place des cultures potagères  | Cultures potagères misent en place à partir des diverses pépinières (laitue, oignon grande morelle, amarante etc.) et d'autres semis (betterave, concombre, courgette, épinard; carotte ; persil choux; piments, tomate, gingembre, basilic; vernonia etc.).<br>Superficie totale de 1018 m <sup>2</sup> | Agriculture potagère installée.<br>Entretien en cours.                                                                              | Assez satisfaisant                                 |
| 03 | Installation de la culture d'ananas   | 72 m <sup>2</sup> carrée de domaine d'ananas installé pour une fin de transformation agro-alimentaire.                                                                                                                                                                                                   | Déjà installé.<br>Entretien en cours                                                                                                | Suivi continu                                      |
| 04 | Installation d'un domaine de papayers | Les papayers ont été installés sur un domaine de 95,2 m <sup>2</sup> en association avec le manioc.                                                                                                                                                                                                      | Déjà installé accompagné de divers entretiens avec déjà quelque plants qui produisent des fruits.                                   | Assez bon                                          |
| 05 | Installation d'une bananeraie         | Bananiers mis en place sur un domaine d'environ 144m <sup>2</sup>                                                                                                                                                                                                                                        | La croissance et la production des bananiers sont limitées à cause de manque de matière organique (compost non réalisé)             | Moyennement satisfaisant mais remédiation en cours |
| 06 | Installation domaine de NONI          | Installés sur un domaine de 110 m <sup>2</sup>                                                                                                                                                                                                                                                           | Croissance limitée à cause du sol du domaine d'implantation<br>Nouvelles mesures sont en cours d'analyse pour un meilleur résultat. | Moyennement bon                                    |
| 07 | Arbres fruitiers                      | Installés depuis quelques années et poursuite des installations (manguiers, avocatiers, goyaviers, kapokiers, pommes cannelle, cocotiers, citronniers, orangers)                                                                                                                                         | Production débutée pour les goyaviers, les citronniers et les pommes cannelle                                                       | Bon                                                |
| 08 | Plantes médicinales                   | La citronnelle ; l'artémisia ; la menthe ; le bissap, laurier                                                                                                                                                                                                                                            | Déjà installées et en cours d'utilisation                                                                                           | Bons résultats                                     |

### Productions vivrières

|    |                  |                                                                                                   |                                                                            |                    |
|----|------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| 09 | Cultures du maïs | Installée sur une superficie de 2775 m <sup>2</sup>                                               | Destinée à la consommation des femmes du centre                            | Bon résultat       |
| 10 | Culture du niébé | Installée sur une superficie de 640 m <sup>2</sup>                                                | Récolte destinée à la consommation des femmes du centre                    | Bon résultat       |
| 11 | Manioc           | Installé sous deux variétés : celle précoce et celle tardive. Sur un espace de 875 m <sup>2</sup> | Une première vague déjà en consommation et la seconde en cours d'entretien | Bon résultat       |
| 12 | Patate douce     | La production emblave une superficie de 199m <sup>2</sup>                                         | Bonne production                                                           | Bon résultat       |
| 13 | Lentilles        | Mise en place sur un domaine de 125m <sup>2</sup>                                                 | Bonne production                                                           | Assez bon résultat |
| 14 | Sorgho           | Mise en expérimentation.                                                                          | La production est très insignifiante                                       | Mauvais            |

### Productions animales

|    |                  |                                                                                                                          |                                            |              |
|----|------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|--------------|
| 15 | Autres volailles | Des canards et poulets locaux sont en cours de production.                                                               | La production continue                     | Assez faible |
| 16 | Pisciculture     | Quatre étangs de 112m <sup>2</sup> dont 2 étangs respectivement alevinés en poissons <b>clarias</b> et <b>tilapias</b> . | Suivis et entretien en cours               | En cours     |
| 17 | Poules pondeuses | 20 poules pondeuses réceptionnées en mois de mai avec un début de ponte en Août.                                         | Ponte en cours (mortalité importante 7/20) | Faible       |
| 18 | Lapins           | Des lapins destinés à la reproduction                                                                                    | Reproduction en cours.                     |              |

### La sylviculture

|    |       |                                                    |                                                                                                            |     |
|----|-------|----------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 19 | Forêt | Un domaine forestier d'environ 1500 m <sup>2</sup> | Toujours en place, dont les bois sont parfois utilisés pour la charpente de bâtiment et autres fins utiles | Bon |
|----|-------|----------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|

### Activité éducative

L'association Ya Tchégbo ayant pour but l'autonomisation des femmes et la valorisation agro-alimentaire des produits vivriers (maïs; manioc, arachide; niébé etc. ) et des produits maraîchers( betterave; carotte; choux; concombre; courgette; laitue etc. ),s'engage aussi pour l'éducation

**agricole des femmes afin de leur favoriser une parfaite réussite autant dans la domaine agricole que dans les autres domaines.**

Cette action éducative **contient deux phases, dont une phase théorique d'une heure trente par semaine et une seconde phase de pratique d'environ 12 à 15 heures par semaine.**

L'introduction de cette phase éducative a permis aux femmes bénéficiaires de mieux comprendre le système agricole sous plusieurs formes.

### **Les difficultés rencontrées**

Les difficultés liées à la production végétale sont multiples :

- Retard à une reprise au cours de l'année à nous satisfaire en intrants et en matériel agricole
- Insuffisance du personnel dans l'exécution des tâches.
- Inconfort des animaux à cause du toit en paille du bâtiment d'élevage qui est détruit.
- Difficulté d'accéder à l'eau, due au manque de points (robinet) d'eau à proximité.
- Difficulté de réussir à 100% la lutte contre certains parasites de la culture du chou par exemple.

### **Perspectives**

Au regard des résultats obtenus et des difficultés rencontrées, l'association se propose pour 2023:

- De capitaliser les expériences mise en œuvres à travers les actions en 2022, rechercher des solutions aux difficultés rencontrées surtout dans le domaine de l'étude des produits bio pour contrer les parasites des plantes ;
- Consolider les acquis en agriculture biologique à travers les recherches et stages agricoles pour une suite d'innovation ;
- Rechercher plus de partenaires techniques et financiers (PTF) pour une synergie d'action et de mutualisation des efforts dans la conduite du programme de développement.
- Accueillir des stagiaires

### **Suggestions**

Au clair des difficultés rencontrées au cours de cette année 2022, nous avons pu noter quelques traits de doléances considérées dans cette page.

- Prendre une décision pour la reconstruction du poulailler et du magasin de la ferme ;
- Augmenter la durée de travail du responsable de la ferme
- Nous exaucer à temps en ce qui concerne les besoins de la ferme pour sa bonne marche.

## **4. Un partenariat qui se structure.**

Fort de notre présence au Bénin depuis 2016, et grâce à l'ouverture du centre d'hébergement de Dédô, nous avons pu, au fil des ans et des rencontres, noués de nombreux et concrets partenariats souvent **formalisés par des conventions.**

Ces partenariats nous sont indispensables car ils permettent la mise en place d'une « chaine de solidarité » envers les femmes victimes de VBG, souvent à la rue.

- Partenaires de proximité

L'association « **Terres rouges** » pour l'accompagnement des jeunes femmes enceintes qui sont à la rue.

Le médecin de zone d'Abomey-Calavi

Le CPS de Calavi

L'association **CALVIF**

La ferme école agro écologique de Sain

Savoir Vert Bénin

La cité Saint Damien

- Partenaires institutionnels

Ministère de l'intérieur,

Ministère de la Santé

Ministère des affaires familiales et de la Microfinance

L'Institut National de la Femme (INF)

Mairie de Cotonou

- Partenaires financiers

Club international des femmes de Cotonou

Rotary Club de Cotonou

Ambassade de France

La coopération Belge ENABEL

### III. L'ASSOCIATION EN FRANCE

- Fonctionnement de l'association

Le Conseil d'administration se réunit tous les deux mois dans les locaux mis à disposition par une association poitevine. Ces rencontres peuvent être complétées en cas de besoin de séquences de travail par petits groupes de bénévoles. (6 CA ,4 réunions thématiques et 1 AG en 2022).

Les membres du CA et le bureau sont également un soutien permanent pour Karine BONNIFAIT, ex-présidente et maintenant Chargée de Mission pour Ya Tchegbo et représentante de l'association au Bénin.

Nous sommes régulièrement amenés à faire des réunions en « visio » avec elle ainsi qu'avec des partenaires.

En France, le groupe communication réalise la mise en forme de la Newsletter ainsi que le suivi du site internet et des pages Facebook. Il assure également la promotion de l'association sur Hello Asso pour la recherche de dons.

- Participation à des manifestations

L'association Ya Tchegbo participe plusieurs fois dans l'année à des manifestations organisées par des partenaires à son profit telles: loto, marché de Noël, spectacles musicaux, ventes d'artisanats...

- Ressources de l'association

Les subventions (en France et au Bénin)

Les appels à Projet

Les adhésions

Les dons



La vente de produits artisanaux  
Des manifestations de soutien au profit de l'association  
La campagne de soutien mensuel via le site Hello Asso  
La vente de produits de la ferme (maraîchage, élevage et pisciculture)

#### URGENT :

***L'association fait face, comme beaucoup d'autres, à un manque de bénévoles pour l'accomplissement de son action. Légitimement, un certain nombre de membres du CA ont souhaités arrêter leur activité au sein de Ya Tchegbo, pour des raisons personnelles, mais leur remplacement n'est pas assuré. Des fonctions importantes au sein du bureau risquent à terme de ne pas être pourvues ce qui mettra en danger l'existence même de l'association. Au moment où de nombreux objectifs semblent atteignables et où des perspectives de développement s'ouvrent il nous faut attirer de nouvelles bonnes volontés et compétences.***

#### IV. L'ASSOCIATION AU BENIN

L'engagement et la présence de Karine BONNIFAIT, chargée de mission au Bénin, participent très largement au dynamisme et au développement du projet de Ya Tchegbo.

Elle est accompagnée dans les diverses missions qui lui sont confiées, particulièrement pour la gestion du personnel du CHRS et de la ferme de Dédo par le directoire, émanation du Conseil Béninois, mais également par des bénévoles très impliqués.

- Le Conseil Béninois

Le Conseil Béninois, créé en 2016, est composé de 7 membres qui se réunissent à la demande. Ils traitent les questions du fonctionnement de l'association mais également du CHRS et de la ferme de Dédo. Ils contribuent à une meilleure connaissance de l'association auprès de nouveaux partenaires institutionnels, associatifs ou financiers.

Le Conseil Béninois reste un acteur majeur de l'association au Bénin par son soutien technique et juridique.

- Un directoire

Pour la deuxième année, deux membres du Conseil béninois, volontaires et très actifs composent le Directoire avec la chargée de mission au Bénin de Ya Tchegbo pour la seconder dans le management des équipes de professionnel.le.s et la gestion de nouveaux projets.

- Une équipe de professionnel.le.s et de bénévoles

Deux équipes de professionnel.le.s, des formateurs techniques (coiffure et couture), et des bénévoles interviennent sur les sites du CHRS et de la ferme de Dédo, entre autre pour l'alphabétisation des femmes et le suivi de la ferme et de ses aménagements.

- Manifestations et ventes d'artisanat

Sous l'impulsion de Karine BONNIFAIT de nombreux événements de promotion de l'association et de vente d'artisanat ont eu lieu tout au long de l'année.

- 14 Ventes d'artisanat au cour de l'année 2022, à l'hôtel Maison Rouge, aux restaurants Pura Vida et Chez Maman Rose, à l'Ambassade des Etats Unis, au Noël des arts à l'Institut Français organisé par le Club International des Femmes de Cotonou ;
- 1 soirée musicale organisée par des bénévoles au restaurant KB Food au profit de Ya Tchegbo,
- 2 collectes au Lycée.

**A noter :** le contrat de vente d'artisanat à l'AFD (Agence Française de Développement) soit 2000 kits de toilette réalisés par les couturiers-es pour l'ensemble des salariés de l'AFD.

## **V. MISSION AU BENIN**

Chaque année des bénévoles sont prêts à s'engager sur le terrain au Bénin, aux côtés des membres du Conseil Béninois, de la Chargée de mission et des équipes.  
Une à deux missions peuvent avoir lieu chaque année.

En 2022, 3 bénévoles se sont envolés pour le Bénin pour une période de 4 semaines, du 8 novembre au 2 décembre 2022.

Ils ont eu à travailler sur le projet d'ouverture d'un centre d'hébergement d'urgence à Cotonou en partenariat avec la Mairie de Cotonou et la coopération Belge ENABEL.

De nombreuses rencontres et réunions ont eu lieu dans les locaux des différents partenaires.

Durant cette mission, nous avons obtenu la mise à disposition de locaux dans le quartier de SURU LERE à Cotonou. Un projet a été élaboré pour la réhabilitation de ces locaux, financés par ENABEL. Une convention de subside devrait être signée afin de formaliser nos engagements communs.

Nous avons également pu rencontrer une chargée de mission de l'Ambassade de France qui nous a demandé de lui faire passer un dossier de demande de financement. Elle pourrait nous obtenir 10000€ par an sur plusieurs années pour le fonctionnement du CHRS de Dédô.

Pendant la mission 2022, deux bénévoles ont passé 48 heures dans le centre de Dédô pour vivre avec les femmes accueillies et voir de l'intérieur le fonctionnement du centre, rencontrer les professionnelles et recueillir leurs doléances.

Nous avons pu également rencontrer le personnel de la ferme et évalué les difficultés rencontrées et les réussites obtenues sur le site.

Nous avons également été invités à la journée de lutte contre les violences faites aux femmes, organisée par l'INF et le Ministère des affaires familiales sur la place de l'Amazone à Cotonou. Spectacles et discours ainsi que la présentation des différents acteurs de la lutte étaient à l'ordre du jour de cette matinée.

Une fois de plus cette expérience a été riche de rencontres.



## **VI. LES OUTILS DE COMMUNICATION**

- Newsletters avec une publication trimestrielle (diffusées aux partenaires, donateurs et adhérents)
- Les réseaux sociaux via Facebook et un site internet ....
- Les médias français et béninois pour présenter l'association et relayer les informations sur les manifestations.
- Hello Asso par lequel nous pouvons faire appel aux dons réguliers pour l'accueil des femmes victimes de VBG et ainsi faire connaître notre action.

## **VII. NOS PARTENAIRES**



MINISTÈRE  
DES AFFAIRES SOCIALES  
ET DE LA MICROFINANCE

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



**INF** INSTITUT  
NATIONAL  
DE LA FEMME  
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



**AMBASSADE  
DE FRANCE  
AU BÉNIN**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**AMBASSADE  
DE FRANCE  
AU BÉNIN**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **VIII. LES ACTIONS A VENIR ET PERSPECTIVES**

Les années à venir sont cruciales pour la pérennité du projet d'accueil des femmes et leur insertion socio-professionnelle.

Le point fondamental reste la recherche de fond pour le fonctionnement du ou des centres d'accueil, ainsi que pour la ferme (investissements)

Différentes pistes sont d'ores et déjà ouverte, telle que l'Ambassade de France, l'INF (Institut National de la Femme), le Rotary Club International de Cotonou, ENABEL, l'ambassade des Pays Bas et d'autres ambassades.

L'ouverture d'un deuxième centre d'hébergement d'urgence à Cotonou dans le quartier de SURU LERE devrait voir le jour courant 2023, en partenariat avec la Mairie de Cotonou et La coopération Belge ENABEL. Il reste à trouver le budget pour le fonctionnement et l'accueil des femmes. Ce centre aura une capacité de 7 à 8 femmes avec leurs enfants et emploiera 2 salariées et 3 prestataires.

L'une des priorités en 2023 est l'équilibre financier de la ferme éco responsable de Dédo. Le développement des activités agricoles, de l'élevage et de la pisciculture est nécessaire pour garantir l'équilibre des comptes. Une partie de la production sert à nourrir les femmes du CHRS et est valorisée comme tel. Mais ce n'est pas suffisant.

Il faut produire plus pour mieux nourrir les résidentes et pouvoir vendre le trop plein de production. Les consignes ont été données dans ce sens au responsable de la ferme.

Le fonctionnement du CHRS de Dédo doit être amélioré afin d'atteindre nos objectifs d'accueil et d'insertion sociale et professionnelle. Cela passera par le recrutement d'une personne supplémentaire pour dégager l'éducatrice spécialisée de certaines tâches qui lui prennent beaucoup trop de temps (accompagner les femmes pour les soins ou les examens médicaux par exemple). Nous menons actuellement la réflexion sur la « qualité » de la personne à employer.

Le développement des activités à proposer est également un impératif pour atteindre nos objectifs.

En France, comme évoqué plus haut, c'est, avec le financement, la recherche de bénévoles qui devient un besoin pressant. C'est une question de survie pour notre association.

Enfin la recherche de nouveaux partenariats ainsi que de mécénats est toujours une priorité.

## **IX. COMPTE DE RESULTAT 2022**

| Compte de Résultat 2022                        |                       |                       |                       |                       |                       |
|------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
|                                                | Réalisé<br>année 2022 | Réalisé<br>année 2022 | Réalisé<br>année 2022 | Réalisé<br>année 2022 | Réalisé<br>année 2022 |
| Étiquettes de lignes                           | Artisanat             | Association           | CHRS                  | Ferme                 | Total<br>général      |
| <b>Total des Charges</b>                       | <b>16 332,29</b>      | <b>9 020,43</b>       | <b>18 768,60</b>      | <b>5 566,31</b>       | <b>49 687,64</b>      |
| <b>601 - Achats de marchandises</b>            | 5 412,45              | -                     | -                     | 909,43                | 6 321,88              |
| 60110 - Achat pour Artisanat                   | 5 412,45              |                       |                       |                       | 5 412,45              |
| 60120 - Achat pour Maraîchage                  |                       |                       |                       | 257,56                | 257,56                |
| 60130 - Achat pour Pisciculture                |                       |                       |                       | 334,02                | 334,02                |
| 60141 - Achat animaux d'élevage                |                       |                       |                       | 164,80                | 164,80                |
| 60142 - Aliment pour animaux                   |                       |                       |                       | 153,06                | 153,06                |
| <b>606 - Achats non stockés et fournitures</b> | -                     | 1 244,13              | 9 613,29              | 280,07                | 11 137,49             |
| 60611 - Eau                                    |                       |                       | 124,40                |                       | 124,40                |
| 60612 - Electricité                            |                       |                       | 357,19                |                       | 357,19                |
| 60613 - Combustible cuisine (charbon)          |                       |                       | 388,67                |                       | 388,67                |
| 60622 - Essence                                |                       | 976,44                | 2,29                  | 101,38                | 1 080,10              |
| 60622 - Produits entretien                     |                       |                       | 60,42                 |                       | 60,42                 |
| 60623 - Petits matériels                       |                       | 4,27                  | 337,24                | 178,23                | 519,75                |
| 60624 - Frs Bureau                             |                       | 263,42                | 11,11                 | 0,46                  | 274,99                |
| 60625 - Mat activités                          |                       |                       | 63,23                 |                       | 63,23                 |
| 60625 - Mat Pédagogique                        |                       |                       | 1,45                  |                       | 1,45                  |
| 60626 - Mobilier                               |                       |                       | 2 132,00              |                       | 2 132,00              |
| 60630 - Alimentation                           |                       |                       | 4 110,96              |                       | 4 110,96              |
| 60681 - Hygiène                                |                       |                       | 269,87                |                       | 269,87                |
| 60682 - Soins                                  |                       |                       | 1 700,85              |                       | 1 700,85              |
| 60683 - Vêtements et chaussures                |                       |                       | 43,30                 |                       | 43,30                 |
| 60684 - Matériel puériculture                  |                       |                       | 10,31                 |                       | 10,31                 |
| <b>61 - Services extérieurs</b>                | 10 919,85             | 622,20                | 4 879,28              | 927,50                | 17 348,83             |
| 61100 - Sous Traitant Artisanat                | 10 863,44             |                       |                       |                       | 10 863,44             |
| 61320 - Location immobilière                   |                       |                       | 4 360,04              |                       | 4 360,04              |
| 61350 - Locations diverses                     | 56,41                 |                       |                       | 15,24                 | 71,65                 |
| 61520 - Entretien                              |                       | 53,36                 | 519,24                | 912,25                | 1 484,85              |
| 61610 - Assurance                              |                       | 568,84                |                       |                       | 568,84                |
| <b>62/63 - Autres services extérieurs</b>      | -                     | 2 569,94              | 731,40                | 136,14                | 3 437,47              |
| 62110 - Intérimaire manœuvre                   |                       |                       |                       | 129,58                | 129,58                |
| 62260 - Comptable                              |                       |                       |                       |                       | -                     |
| 62410 - Déplacement                            |                       | 584,89                | 256,75                | 5,95                  | 847,58                |
| 62420 - Transport usager                       |                       | 2,13                  | 240,03                |                       | 242,17                |
| 62560 - Indemnités                             |                       | 1 311,06              | 150,92                |                       | 1 461,99              |
| 62570 - Mission et réceptions                  |                       | 41,69                 | 1,52                  |                       | 43,22                 |
| 62620 - Télécommunication                      |                       | 357,91                | 16,24                 |                       | 374,14                |
| 62710 - Frais Bancaires                        |                       | 264,63                |                       |                       | 264,63                |
| 62720 - Frais momo                             |                       | -                     | 65,93                 | 0,61                  | 66,54                 |
| 63580 - Impôts et taxes                        |                       | 7,62                  |                       |                       | 7,62                  |
| <b>64 - Charges de personnel</b>               | -                     | 2 516,02              | 3 541,39              | 3 313,17              | 9 370,58              |
| 64100 - Salaire                                |                       |                       | 3 541,39              | 3 313,17              | 6 854,57              |
| 64500 - Charges salariales                     |                       | 2 516,02              |                       |                       | 2 516,02              |
| <b>65 - Activités annexes</b>                  | -                     | 1 915,70              | 3,24                  | -                     | 1 918,94              |
| 65820 - Dépenses loto                          |                       | 1 915,70              |                       |                       | 1 915,70              |
| 65860 - Aide financière                        |                       |                       | 3,24                  |                       | 3,24                  |
| <b>67 - Charges exceptionnelles</b>            | -                     | 152,45                | -                     | -                     | 152,45                |
| 67110 - Charges exceptionnelles                |                       | 152,45                |                       |                       | 152,45                |
| <b>Total des Produits</b>                      | <b>42 398,61</b>      | <b>9 869,38</b>       | <b>4 738,88</b>       | <b>187,97</b>         | <b>57 194,85</b>      |
| <b>70 - Ventes de produits</b>                 | 42 398,61             | -                     | -                     | -                     | 42 398,61             |
| 70110 - Vente Artisanat                        | 42 398,61             |                       |                       |                       | 42 398,61             |
| 70120 - Vente Maraîchage                       |                       |                       |                       | 187,97                | 187,97                |
| 70150 - Vente Vestiboutique                    |                       |                       | 90,97                 |                       | 90,97                 |
| <b>74 - Subvention d'exploitation</b>          | -                     | -                     | 3 989,33              | -                     | 3 989,33              |
| 74000 - Subvention Exploitation                |                       |                       |                       |                       | -                     |
| Air Liquide                                    |                       |                       | 3 989,33              |                       | 3 989,33              |
| Fonds propre associatif                        |                       |                       |                       |                       |                       |
| Autres fondations                              |                       |                       |                       |                       |                       |
| Ambassade de France                            |                       |                       |                       |                       | -                     |
| <b>75 - Produits de gestion courante</b>       | -                     | 782,00                | -                     | -                     | 782,00                |
| 75610 - Cotisations                            |                       | 782,00                |                       |                       | 782,00                |
| 75810 - Don                                    |                       | 5 381,16              | 658,58                |                       | 6 039,74              |
| 75820 - Recettes loto                          |                       | 3 362,24              |                       |                       | 3 362,24              |
| <b>76 - Produits financiers</b>                | -                     | 0,31                  | -                     | -                     | 0,31                  |
| 76400 - Intérêt livret                         |                       | 0,31                  |                       |                       | 0,31                  |
| 76610 - Gain de change                         |                       | 15,90                 |                       |                       | 15,90                 |
| <b>77 - Produits exceptionnels</b>             | -                     | 327,77                | -                     | -                     | 327,77                |
| 77100 - Produits exceptionnels                 |                       | 327,77                |                       |                       | 327,77                |
| <b>Résultat</b>                                | <b>26 066,32</b>      | <b>848,95</b>         | <b>- 14 029,72</b>    | <b>- 5 378,34</b>     | <b>7 507,21</b>       |